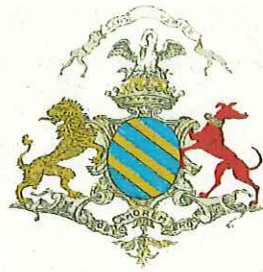


Assemblée du Conseil communal



HERBEUMONT

Extrait du Code de la Démocratie locale et
De la Décentralisation

L 1122-17 – Le Conseil ne peut
prendre de résolution si la majorité
de ses membres en fonctions n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent elle
pourra, après une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quelque soit le
nombre des membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.

M. Conseiller(e) communal(e)
est invité pour la première fois à
assister à la séance qui aura lieu le
lundi 09 août 2021 à la nouvelle
salle du conseil communal à la
Maison communale à **19h00**.

Par le Collège communal,

La Bourgmestre,

La Directrice générale,

C. MATHELIN



V. MAGOTIAUX

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL – ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Présentation du programme d'activités 2021 du CCCA.
2. PV des deux séances précédentes – Approbation
3. MB 01/2021 du CPAS – Approbation.
4. Compte 2020 du CPAS – Approbation.
5. Comptes 2020 des Fabriques d'église de Straimont et St-Médard – Approbation.
6. Entretien et curage préventif du réseau d'égouttage – Approbation du marché in house.
7. Renouvellement des gestionnaires de réseau d'électricité – Appel à candidature – Décision.
8. Motion de soutien au projet d'une consigne sur les canettes et les bouteilles en plastique en rejoignant « l'Alliance de la Consigne » – Adoption.
9. Vente d'un terrain communal sis rue du Centre à Martilly – Décision.
10. Logements tremplin – Désignation du comité de sélection.
11. Liste des droits d'usage – Arrêt définitif après affichage.
12. AG extraordinaire IMIO – Approbation de l'ordre du jour.
13. Convention de partenariat dans le cadre de l'entretien des sentiers balisés et équipements touristiques – Approbation.
14. Information.

HUIS-CLOS

1. Désignation d'un directeur pour l'école communale.
2. Désignation de personnel enseignant.